



Circulaire n° 4202

Circulaire

aux administrations communales et
syndicats scolaires intercommunaux

Objet : Calendrier 2023 relatif aux procédures de réaffectation, d'affectation et de répartition du personnel des écoles de l'enseignement fondamental

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Monsieur le Ministre de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse concernant le sujet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding



Luxembourg, le 28 NOV. 2022

Enseignement fondamental – FV / VK
tél. : 247-85118

Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'un
syndicat scolaire intercommunal,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'un
comité d'école

Concerne : **calendrier 2023 relatif aux procédures de réaffectation, d'affectation et de répartition du personnel des écoles de l'enseignement fondamental**

Madame, Monsieur,

Afin de vous faciliter la planification des séances des conseils communaux respectivement des comités d'un syndicat scolaire, je vous fais parvenir ci-dessous le planning des procédures de réaffectation et d'affectation du personnel des écoles pour l'année 2023.

	Calendrier des réaffectations, affectations et répartitions du personnel enseignant et socio-éducatif de l'enseignement fondamental
17.03.2023	communication du contingent aux communes / comités des syndicats scolaires
21.04.2023 à 17h00	communication des postes vacants d'instituteur et des postes vacants d'éducateur / éducateur gradué aux directeurs EF par les communes (resp. par les syndicats scolaires / autres organismes du MENJE) (liste 1 instituteurs / éducateurs / éducateurs gradués)
26.04.2023	communication des postes vacants d'instituteur et des postes vacants d'éducateur / éducateur gradué par les directeurs EF au MENJE (liste 1)
03.05.2023	publication de la liste 1 des postes d'instituteur vacants et de la liste 1 des postes d'éducateur / éducateur gradué vacants
08.05.2023 à 17h00	délai de remise des demandes de réaffectation par les instituteurs et par les éducateurs / éducateurs gradués aux directeurs EF (resp. au MENJE) (liste 1)
11.05.2023	transmission du classement des instituteurs et des éducateurs / éducateurs gradués par les directeurs EF aux communes / comités des syndicats scolaires
à partir du 17.05.2023	vote des conseils communaux (resp. des comités des syndicats scolaires)
07.06.2023 à 12h00	date limite pour la transmission des propositions de réaffectation des instituteurs et des éducateurs / éducateurs gradués par les communes au MENJE
09.06.2023	réaffectations liste 1 des postes d'instituteur et des postes d'éducateur / d'éducateur gradué
13.06.2023	vérification des déclarations de vacance de postes d'instituteur (liste 1bis) dans Scolariia par les communes (resp. les syndicats scolaires)
15.06.2023 à 12h00	transmission des observations sur la liste 1bis des postes d'instituteur par les directeurs EF et les communes au MENJE

16.06.2023	communication des postes vacants d'éducateur / éducateur gradué par les communes / syndicats scolaires aux directeurs EF (liste 2)
16.06.2023 fin d'après-midi	publication de la liste 1bis des postes d'instituteur vacants
19.06.2023 à 17h00	remise des candidatures pour la liste 1bis des postes d'instituteur vacants au MENJE (via l'application Scolaria)
20.06.2023	réaffectations liste 1bis des postes d'instituteur vacants et réaffectations d'office
20.06.2023	communication des postes vacants d'éducateur / éducateur gradué au MENJE par les directeurs EF (liste 2)
21.06.2023	recalcul du contingent
28.06.2023	communication des postes d'instituteur encore vacants (liste 2) par les communes (resp. par les syndicats scolaires) aux directeurs EF
30.06.2023	publication de la liste 2 des postes vacants d'éducateur / éducateur gradué
30.06.2023 à 12h00	communication des postes d'instituteur vacants de la liste 2 au MENJE par les directeurs EF
03.07.2023 à 14h00	détermination des postes réservés aux instituteurs-stagiaires
04.07.2023 à 17h00	délaï de remise des demandes de réaffectation et d'affectation par les éducateurs / éducateurs gradués au MENJE (liste 2)
04.07.2023	ajustement des postes d'instituteur encore vacants après détermination des postes stagiaires par les communes (resp. par les syndicats scolaires)
05.07.2023 8h00-06.07.2023 à 17h00	demandes de répartition d'office par les chargés de cours, membres de la réserve des suppléants
05.07.2023-14.07.2023	affectation liste 2 des éducateurs / éducateurs gradués
14.07.2023	affectation des instituteurs-stagiaires
14.07.2023 – en cours d'après-midi	répartition d'office des chargés de cours, membres de la réserve de suppléants (2 ^e tour)
14.07.2023 à 18h00	publication de la 2 ^e liste des postes d'instituteur vacants
17.07.2023 à 17h00	remise des candidatures pour la liste 2 des postes d'instituteur vacants au MENJE (via l'application Scolaria)
17.07.2023 après 17h00	affectations et répartitions des chargés de cours, membres de la réserve de suppléants et des remplaçants
21.07.2023	vérification des affectations des chargés de cours et des remplaçants par les directeurs EF

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.



Claude MEISCH

Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse